L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 16 MAI 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UN jardinier fleuriste et légumiste demande un emploi dans une maison bourgeoise soit en ville ou à la campagne. S'adresser au bureau du journal A. C. S., horticulteur.
13 mai—4f

Migraines. — Maux de Tête
GUARANA
de GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris
Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.
Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de: Toux — Rhumes — Grippes Catarrhes — Bronchites Enrouements Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et prompt guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

Le Renovateur des Cheveux
DE HALL,
VÉGÉTAL SICILIEN.
(Hall's Hair Renewer.)
A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies de cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et ternis, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment gradué dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.
Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause : "Il tient ce qu'il promet."
Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.
Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.
Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.
Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.
(Buckingham's Whisker Dye.)
La Teinture de Buckingham pour les Favoris
Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît par en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.
PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

DENTISTES.
G. P. MALONEY, D. S. D.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE :
150 RUE DU CANAL 150
Près Baronne.
Dentiste du Couvent des Dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste au prix de fabrique. 25août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Mai 1886.

Allemand Gabriel
Arpin Jean Antoine Amédée
Aréalle Cyrille Jean Marie
Bencaz Benoit Mme née Lemoinet
Bourbon famille
Boileau Charles
Cestal Jean Bernard
Couturier Mme née Lacaze
Clouet Alexandre
Dallest Jean Jacques Victor
Dauvergne Mme née Renard.
Débats Josephine
Degé Jean Pierre
Dodez Alexandre
Drouard Michel famille
Duguud George
Dumas Ernest
Fagos Louis
Faure Jean Marie
Feste Ernest
Frayder Jean Baptiste
Grizard François
Guillope Emilie et Paul
Lagrade Jean Marie
Lemaire
Malnuit Eugène
Montant Jean Louis
Mourat Jean
Mourier Louis
Mourier Louis dit Mammus
Pelletier Dominique
Penaud Jean
Rebeur Charles
Renaud famille
Rouzaud Hipp'e Jean Paul
Tailhan
Tocquard
Vieille
Yang Philippe

LETTRES.

Arnould Stanislas
Gérin Paul
Hancart Clodomir
Roullet
Cohen Mathilde.
Poisson Charles

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, prière aux personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, de faire certifier véritablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er mai 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de bureau de valeur, un grand coffre-fort en fer, etc.
Bodley Bros. vs. la North, Central and South American Exposition.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No. 17,480—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'encherre publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 19 mai 1886 à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, savoir :
Un grand lot de meubles de bureau de valeur, effets mobiliers, ratinge de bureau, installations de gaz, objets divers, etc., ainsi qu'un grand coffre-fort en fer, etc., qui se trouvent au local connu comme la moitié du numéro 72 de la maison en briques à trois étages et dépendances de la rue St Charles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
7mai—7 12 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
John T. Gibbons & Co. vs. The Algiers and Gretna Railway Co.
Vente d'un Dummy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,822—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encherre publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 19 mai 1886, à 12-30 heures p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
A l'écurie de l'Algiers & Gretna Railway Co., à Algier, à peu près en lieu du débarcadère du Bac de la Deuxième District, en Dummy.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
6mai—7, 12, 15, 19.

L. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nile-Orléans,
MARDI, 15 JUIN 1886,
UN
TIRAGE TRIMESTRIEL
EXTRAORDINAIRE
CLASSE F.
—
Ce tirage ainsi que tous les autres suivant lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.
—
PAS DE REDUCTION !
Pas d'Ajournement !
PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
—
UN GROS LOT DE..... $150,000
UN GROS LOT DE..... 50,000
UN GROS LOT DE..... 20,000
2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.
—
Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Grand lot de	$150,000..	$150,000
1 Lot de ...	50,000...	50,000
1 Lot de ...	20,000...	20,000
2 Lots de ...	10,000...	20,000
4 Lots de ...	5,000...	20,000
20 Lots de ...	1,000...	20,000
50 Lots de ...	500...	25,000
100 Lots de ...	200...	20,000
200 Lots de ...	200...	40,000
600 Lots de ...	100...	60,000
1000 Lots de ...	50...	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit..... 7,500
2,279 Lots s'élevant à..... $522,500

Les billets gagnants pourront être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, a en donnons l'assurance, ont lieu avec la plu ande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
IMPORTANT.
Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, entrables sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser ces lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La

Liste Officielle
—DES—
Commissaires et greffiers d'élection

Nommés par le Contrôleur de l'Enregistrement pour la Paroisse d'Orléans et devant servir à l'élection, qui aura lieu le 20 mai 1886, pour un Représentant au Congrès pour le Deuxième District Congressionnel, conformément à la Section 15 de la Loi No 59 de l'Assemblée de la Louisiane.

PREMIER WARD.
Poll No 1.
Commissaires—Jno. B. Wheelage, 369 Tchoupitoulas; John Devine, 468 Tchoupitoulas; Thos Richards, Rép., 361 Tchoupitoulas.
Greffier—Jerry Driscoll, 467 Tchoupitoulas.
Poll No 2.
Commissaires—Daniel Markey, 139 Chippewa; Edw. Kelly, 298 Annonciation; Clarence Smoot, Rép., 231 Constance.
Greffier—Frank Bishop, 84 rue Race.
Poll No 3.
Commissaires—Edw. Shields, Race et Chippewa; John Sullivan, 104 Market; W. T. J. Baptist, Rép., 111 Melpomène.
Greffier—Eugene Fox, 411 Magazine.
Poll No. 4.
Commissaires—E. J. O'Brien, Prytanée et Melpomène; Denis Brady, 460 St-Charles; Chas. Davis, Rép. 441 St-Charles.
Greffier—Matt Sheridan, 419 Sud Remparts.
Poll No. 5.
Commissaires — Alex Horn, 481 Dryades; Thos. J. Finan, 457 Remparts; T. C. Terrell, Rép. 415 Franklin.
Greffier—Douglas Jenkins, 501 Franklin.
Poll No. 6.
Commissaires—Wm. Eagan, 450 Melpomène; S. A. Edwards, 414 Thalie; John Weaver, Rép. 438 Melpomène.
Greffier—Florence Healey, White et Melpomène.

DEUXIÈME WARD.
Poll No. 1.
Commissaires—Geo. Hodgins, 259 Tchoupitoulas; John Hilbert, 244 Tchoupitoulas; Ed. Jenkins, Rép. 47 Gaiennié.
Greffier—Andrew J. Dunn, 42 Calliope.
Poll No 2.
Commissaires—John J. Thomas, 40 Calliope; Edward Grinnell, 70 Constance; Thos. Berley, Rép., Gaiennie et Magazine.
Greffier—Thos. Clark, 77 Constance.
Poll No 3.
Commissaires—David O'Leary, 319 Baronne; Peter Boylan, Erato et Camp; Frank McIntyre, Rép., 161 Calliope.
Greffier—A. W. Harper, 239 Baronne.
Poll No 4.
Commissaires—James Weir, 339 Dryades, Hy. Heurbreight, Erato et Carondélet; Lorenzo Parker, Rép., White et Thalie.
Greffier—James Maney, 234 Delord.
Poll No 5.
Commissaires—Edw. Halligan, 286 Clio; M. J. Hodgins, White et Clio; J. A. Haley, Rép., 333 Freret.
Greffier—Thos. Reynolds, Erato et Franklin.
Poll No 6.
Commissaires — James Goodwin, Erato et Howard; Aug. Brabburs, Erato et Liberty; James White, Rép., Remparts très Delord.
Greffier—F. L. Fisher, 321 Erato.

DIXIEME WARD.
Poll No 1.
Commissaires—John Feeney, Jackson et Rousseau; Jas. Dennis, Philip et Rousseau; Wm. Macklin, Rép., 178 Rousseau.
Greffier—Pat Bellew, Philip et Rousseau.
Poll No 2.
Commissaires—J. B. McMurray, 145 Première; D. J. Doran, Jackson; John Story, Rép., 144 Josephine.
Greffier—John Kelly, 410 Annonciation.
Poll No 3.
Commissaires—John Lynch, 47 Rousseau; John Garvey, 313 Constance; Henry Clay, Rép., 139 St Mary.
Greffier—Geo. Buchert, 221 Joséphine.
Poll No 4.
Commissaires—Jas. O'Hara, 160 St. Mary; Conrad Leightenan, 130 1/2 Joséphine; J. E. Kemp, Rép., 240 Jackson.
Greffier—E. K. Skinner.
Poll No 5.
Commissaires—C. A. McMurray, 403 St André; Otto Emmet, 97 Colisée; Alcide Pocte, Rép., 275 Philip.
Greffier—John E. Sliger.
Poll No. 6.
Commissaires—Peter Kearney, 487 1/2 Joséphine; Pat Moran, Franklin et St André; L. K. Simms, Rép. 394 1/2 Philip.
Greffier—Jas. McEvoy, Félicité, entre Remparts et Bassin.
Poll No. 7.
Commissaires—Albert Duffy, Première, entre Freret et Locust; Jno. Lawler, Première, entre Front et Locust; Wm. James, Rép., 533 Jackson.
Greffier—Jos. Purrell, Joséphine et Freret.

ONZIÈME WARD.
Poll No. 1.
Commissaires—E. B. Chambers, Tchoupitoulas, entre Sixième et Septième; J. H. Palmer, Water et Sixième; R. R. Davis, Rép., 1029 Tchoupitoulas.
Greffier—Frank Huer, Sixième et Tchoupitoulas.
Poll No 2.
Commissaires—Alphonse Bobet, Nevvième et Annonciation; M. Christofle, Felton et Pleasant; Chas. Hoffman, Rép., 211 Laurel.
Greffier—Jacob Harter, Pleasant, Chippewa et Annonciation.
Poll No 3.
Commissaires—M. J. McAdam, 106 Washington; F. Adolp, Quatrième, Laurel et Annonciation; Gus. Harmons, Constance, Première et Deuxième.
Greffier—Geo. Hass, Rép., Neuvième, Laurel et Annonciation.
Poll No 4.
Commissaires—W. F. Patton, Washington, Prytania et St. Charles; D. Willet, Neuvième et Prytania; Jas. Griffen, Rép., Troisième et St Patrick.
Greffier—Robt. Walker, Camp, Quatrième et Washington.
Poll No 5.
Commissaires—J. Finnerty, rue Deuxième, entre Baronne et Dryades; Jno. Puttork, Septième et Dryades; Hy. Johnson, Rép. Sixième et St-Denis.
Greffier—Hy. Miller, rue Deuxième, entre St-Denis et St. Patrick.
Poll No 6
Commissaires—J. Gleason, Seconde et St-Denis; Geo. Remine, Huitième et St-Denis; Jer. Dan Allen, Rép., 346 Harmonie.
Greffier—Jas. McCormack, Seconde et St-Denis.
Poll No 7
Commissaires—Ed. Ryan, Dryades et Seconde; J. Schaff, Troisième et St-Denis; John Richards, Rép., 409 Harmony.
Greffier—John Traut, Quatrième, entre St-Patrick et St Denis.

DOUZIÈME WARD.
Poll No 1
Commissaire—J. P. Rouede, Tchoupitoulas et Constantinople; E. Nelson, Tchoupitoulas et Constantinople; Chas. Lewis, Rép., 1050 Magasins.
Greffier—Chas. Babuck, Austerlitz et Laurel.
Poll No 2
Commissaires—Wm. Wilson, 935 Magasins; F. W. Bachr, Austerlitz et Laurel; John Barnes, Rép., 49 Peniston.
Greffier—Reuben Harris, Louisiana avenue et Constance.
Poll No. 3.
Commissaires—M. T. Ducros, Prytanée et Amélie; Otto Elmer; Prytanée et Avenue de la Louisiane; Hy Maxwell, Rép. 175 Pitt.
Greffier—Albert Wessock, Camp et Milan.

TREIZIÈME WARD.
Poll No. 1.
Commissaires—J. P. Gallagher, 33 Jéna; Jno. Périnfant, 1189 Magasins; C. B. Augustus, Rép. 15 Bordeaux.
Greffier—H. R. Arbo, 64 Avenue Napoléon.
Poll No. 2.
Commissaires—M. F. Michel, 806 Constance; J. J. Allard, 198 Avenue Napoléon; Y. R. Lecorgne, 42 Jéna.
Greffier—Hy Zeller, 1474 Magasins.
Poll No. 3.
Commissaires—A. G. Lobdell, Avenue Napoléon et Jéna; T. L. Ross, 1207 St-Charles; A. Thomas.
Greffier—Geo. H. Dwyer, 1449 St-Charles.

QUATORZIÈME WARD.
Poll No 1.
Commissaires — P. J. O'Dowd, Octavia et Jersey; Philip Werlein, avenue Nashville et St-Charles; Dan Gilbert, Rép., Walnut et Leyée.
Greffier—Mike Walshe, Jersey, Joseph et Arabella.
Poll No. 2.
Commissaires — Edward Gausche, Joseph et St-Charles; Jacob Rau, Fr., avenue Pine et Oak; Jack Williams, Rép., Walnut, Elizabeth et Market.
Greffier—Edward Weyman, Edmond et Victor.

SEIZIEME WARD.
Poll No 1.
Commissaires—Wm. Apffel, Short, Levée et St-Charles; Dane Singer, Levée, Burdette et Adams; S. J. Wright, Rép., DeArmas, Clinton et Hilary.
Greffier—Otto Stock, Adams et DeArmas.
Poll No 2.
Commissaires—R. M. Bowers, Short, Seconde et Burthe; John Weihle, Troisième et Adams; Geo. Messiah, Rép., Harrison, Adams et Hilary.
Greffier—R. Gogreve, St-Charles, entre Adams et Hilary.

DIX-SEPTIÈME WARD.
Poll No 1.
Commissaires—Geo. Windstein, Quatrième et Leonidas; Ed. Elliott, 54 Dublin; Wm Munell, Rép., 86 Jefferson.
Greffier—John Augustin, Madison, entre Seconde et Burthe.
Poll No 2.
Commissaires—Adam Hunsinger, Jeannette, entre Leonidas et Jefferson; Jos. Dreesendorf Cinquième et Monroe; Frank Palambo, Rép., Dublin et Seconde.
Greffier—Jacques Vidou, Levée et Jefferson.
Poll No 3.
Commissaires—Adam Meininger, Lake End; Christ Lang, Lake End; Thos English, Rép., 86 Jefferson.
Greffier—Theo. Brunning, Lake End.
Nouvelle-Orléans, 13 mai 1886.
ALEX. BREWSTER,
Contrôleur de l'Enregistrement.
14 mai—6f

VACCINATION,
Hme BAUSSET, Accoucheuse,
RUE REMPARTS, 193,
Vaccine tous les jeudis, à 4 heures.

AVIS LÉGAUX.

Avis.

Avis public est par le présent donné de l'intention de demander à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, à sa session actuelle, le passage de lois concernant la paroisse d'Orléans sur les sujets suivants :
1. La cancellation de l'enregistrement dans la ville de la Nouvelle-Orléans tel qu'il existe en ce moment, et pourvoir à un nouvel enregistrement des votants.
2. Définissant à nouveau et limitant les pouvoirs et devoirs du Conseil et des officiers de la ville de la Nouvelle-Orléans.
3. Etablissant un Bureau de Commissaires de Police dans la paroisse d'Orléans et définissant ses pouvoirs et devoirs, et forçant la ville de la Nouvelle-Orléans à faire une appropriation annuelle d'au moins trois cent mille piastres pour son entretien. 15mai—15 20 24

Avis.

Avis est par le présent donné qu'il sera présenté à l'Assemblée générale de la Louisiane, session de 1886, un bill pour étendre une allocation de fonds qui permette à l'Etat de la Louisiane de faire valoir la fertilité de son sol, ses industries et ses ressources à l'Exposition américaine qui aura lieu à Londres, en Angleterre.
12 mai—1f p s p 30 j

Avis

Est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature, un acte sera présenté pour pourvoir à une élection spéciale dans la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément aux dispositions de l'article 209 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, en vue de prélever une taxe de 2 1/2 mills par piastre pendant quarante ans, sur les propriétés, à la Nouvelle-Orléans, dans le but de drainer et de paver la ville de la Nouvelle-Orléans, et pour pourvoir à la perception de ladite taxe et à sa remise à la New Orleans Draining and Paving Association.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1886.
16avril—1f p. sem. pen. 30 j.

Avis.

Avis est par le présent donné, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, qu'il sera présenté à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa session de 1886, un acte en faveur d'Emile Laudner et des ses associés, leur accordant une charte ou privilège de Loterie, avec tous les droits mis qui y rattachent ou en découlent, et qui ne violent aucun article de la Constitution, sous le nom social du *Southern Lottery Company of Louisiana*. Leur capital sera de cinq cents mille piastres et leur charte restera en vigueur jusqu'en 1895, à moins qu'elle ne soit révoquée plus tôt, à une élection générale quelconque d'Etat, ou par une loi de la Législature dans l'intervalle.
Le principal soliciteur sera soumis à telles licences maintenant fixées par les lois relatives à la Loterie.
EMILE LAUDNER,
Employé autrefois à la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
21 avril—30f

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—William N. Jenkins vs ses Créanciers—No 17,868.—Division C.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire William N. Jenkins soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant Marcel T. Ducros, notaire en cette ville, le jeudi, 17me jour de juin 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient venir devant ses, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que John Bassich, Jr., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
12 mai—3f en 30 jrs Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Philip Saal vs. ses créanciers—No 17,578, Division A. Ordre de Cour.—Que la cession des biens des créanciers du pétitionnaire Philip Saal soit convoquée et tenue pardevant Charles Rollin, notaire en cette ville, le MERCREDI 19e jour de mai 1886, à 11 heures A. M. à l'effet de voter et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un trait, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Chas. Duflo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
17 avril—3 f en 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Leopold Bodenheimer.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 17,792—Division A. Attendu que Mme veuve Leopold Bodenheimer présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Leopold Bodenheimer, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11mai—11 16 20

Succession de Edgar J. Dufour.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 17,772—Division C—Attendu que Numa Dufour a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edgar J. Dufour, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 mai—8,13,16.

Succession de James McGarey.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,302—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Simon Hernsbein, tuteur, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 mai—8 13 16

Succession de Esau Carter.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 14,791—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8mai—8 13 16

Succession de Elizabeth Lewis, veuve de Frederick William Nolting.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,720—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Christina Nolting, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12mai—12 16 21

Succession de Carl Fischer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 4,717 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 mai—8.13.16

Succession de William Riley.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,476—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve William Riley, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
7mai—7 12 16

Succession de Mme Jane C. Muroden.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,293—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 mai—8,13.16.

Succession de Stephen Conners.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,380.—Division "A"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jas. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 mai—8 13 16

Succession de John B. Croquine.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,248—Division A—Attendu que Mme Louis Himes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Croquine, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans de tout le reste de la propriété du North Central & South American Exposition situé sur les terrains du Upper City Park et comprenant le MAIN BUILDING, BATISSE DU GOUVERNEMENT, DEUX GRANDES ECURIES.
Un fort lot de bois, bois de charpente, Derricks (grues) et diverses autres propriétés d'après un inventaire enregistré au greffe du Shérif.
Les ventes seront faites à douze mois de crédit, sans égard à aucune estimation.
—DANS L'AFFAIRE DE—
Le World's Industrial & Cotton Centennial Exposition
versus
Le North, South & Central American Exposition.
No 17,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE daté le 4 mai 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 17 mai 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :
A l'entrée principale du Main Building du North Central & South American Exposition, situé sur les terrains du Upper City Park, dans le Sixième District de cette ville.
Toute la propriété appartenant aux défendeurs et sur les lieux décrite ci-dessus et non vendue à la première enchère telle que :
Le **Main Building**, 1378x905 avec portes, fenêtres et crochets, tout au complet.
Le **Government Building**, 835x565 avec portes fenêtres et crochets, tout au complet.
Deux écuries ayant chacune 380x60.
Un fort lot de bois et bois de charpente, etc.
Plusieurs grands derricks, (Grues.)
Et divers autres articles, etc., conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Ceci étant le second et dernier encan toute la propriété sera définitivement adjugée aux plus hautes et dernières enchérisseurs respectivement, pour ce que cela rapporte, à douze mois de crédit—les acquéreurs respectifs fournissant un cautionnement avec de **bonnes et solvables sûretés**, portant interet au taux de cinq pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement.
Les acquéreurs respectifs auront à déduire du montant de leurs enchères respectives et payer comptant la proportion du impossons, frais du shérif et du greffier, etc., encourus par la propriété achetée s'élevant comme suit :
La proportion des dits frais pour le Main Building se montant à environ sept cent cinquante piastres ($750).
La proportion des dits frais pour chaque écurie, s'élevant à vingt-cinq piastres ($25), et la proportion des dits frais pour tout le reste de la propriété, s'élevant environ cinquante piastres ($50) pour être divisés au prorata par les acquéreurs respectifs du dit reste ou proportion de leurs enchères.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 11 jusqu'au 17 inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Protective Intelligence Co. vs. The North Central and South American Exposition.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,555—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 17 mai 1886, à l'heure 1 P. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
A l'entrée principale du Main Building du North Central & South American Exposition, sur les terrains du Parc Supérieur de la Ville, dans le Sixième District de cette ville.
Une machine à fin pour produits chimiques (chemical engine) 2 voitures à tuyaux, 10 tour niquets, une clôture en fil de fer, plusieurs toute pardessus le chemin de fer, 27 drapeaux (plus ou moins), les stations de chemins de fer au Parc Supérieur, la clôture de détail, plusieurs conseils, divers autres articles appartenant à la partie de faillerie, conformément à l'inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6,13,15,16

ANNONCE JUDICIAIRE.
Marx Levy vs George W. Wintz et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 6470—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'encherre publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 12 mai 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville désignés par les numéros vingt-deux et vingt-trois dans l'île bornée par les rues Canal, Broad, White et Dougherty, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, sur une profondeur de 120 pieds et 5 pouces.
Saisi dans l'affaire ci-